

Monsieur le Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varennes
75007 PARIS

Paris, le 27 août 2019

N/Réf. DT/EM

Objet : **demande de rendez-vous sur le dossier CASINO**

Monsieur le Premier ministre,

Comme de nombreuses entreprises françaises, le groupe Casino fait l'objet de menaces récurrentes. Sous le feu des fonds activistes pariant sur l'effondrement du groupe, des rumeurs de concentration avec d'autres acteurs de la distribution sont régulièrement évoquées.

En revenant à longueur de temps sur le poids de l'endettement du groupe, la finance sans visage prépare doucement les esprits à la vente à la découpe de l'entreprise. Tout le monde aura beau jeu de se féliciter de la création d'un géant européen de la grande distribution. Mais qu'en sera-t-il pour l'emploi dans nos territoires ? Assis sur le droit de la concurrence, les financiers se lanceront à corps perdu dans des plans sociaux et des licenciements, là où les implantations seront trop nombreuses, ou en doublon comme en Ile-de-France, en Auvergne-Rhône-Alpes ou en PACA.

Nous sommes très inquiets sur les répercussions sociales dans les Hypers-Supers, qui impacteront de fait tout le secteur de la logistique et les Services Centraux. A ce jour, on dénombre :

- La cession de 59 points de vente,
- La fermeture de 118 magasins,
- La vente de l'essentiel Mercyalis,
- La vente de Vindemia,
- La cession de la branche restauration collective,

Et certains prédisent encore quelques cessions de magasins Géant et Super Casino ainsi que la cession de l'enseigne LEADER PRICE.

Ce sont déjà plus de 2000 salariés qui ont été transférés lors des cessions et qui ont perdu de nombreux avantages sociaux, acquis grâce aux organisations syndicales et à la négociation collective.

... / ...

... / ...

Les salariés des anciens magasins DIA ont déjà fait les frais de cette philosophie financière, et nous en avons vu les conséquences.

Les 75.000 salariés de Casino, entreprise française depuis 120 ans, ne peuvent être à la merci d'un libéralisme aveugle, sans que les responsables syndicaux que nous sommes, n'en appellent à la vigilance du Gouvernement.

Monsieur le Premier Ministre, le pire n'est jamais certain. Si chaque partie prenante de cette « affaire Casino » prend sa part de responsabilité, ce sont des emplois qui peuvent être sauvés. La direction du groupe, tout d'abord, a l'obligation de remettre d'aplomb cette entreprise sans toucher à l'emploi comme elle s'y est engagée par écrit dans un accord d'anticipation revendiqué, négocié et signé par le syndicat FO Casino, car l'objectif prioritaire de notre organisation est la préservation de l'emploi, sans licenciement. Les banques, ensuite, doivent continuer à faire confiance à l'entreprise et à la soutenir dans son plan de désendettement. Les politiques, enfin, doivent se départir des miroirs aux alouettes pour conserver l'emploi dans les territoires et lutter avec détermination contre ces fonds activistes.

Monsieur le Premier Ministre, nous savons que la lutte contre le chômage est un objectif prioritaire de votre Gouvernement. Vous avez ici l'opportunité unique de passer de la parole aux actes en devenant le garant de l'engagement de chaque acteur pour protéger cette entreprise française contre les manœuvres financières, pour empêcher tout démantèlement et pour éviter une fusion des enseignes de la grande distribution, vaste plan social déguisé de la France périphérique.

Dans ce contexte inquiétant, il nous semble urgent de vous demander de recevoir une délégation Force Ouvrière, afin d'échanger sur nos positions respectives et sur les perspectives à donner aux salariés en matière d'emploi et de conditions de travail.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Dejan TERGLAV

Secrétaire Général



Carole DESIANO

Secrétaire Fédérale



✉ FGTA-FO - 15 avenue Victor Hugo 92170 Vanves - ☎ 01 86 90 43 60

📘 <https://www.facebook.com/fgta.forceouvriere> - 🐦 <https://twitter.com/fgtaFO> - 🌐 www.fgtafo.fr

Fédération Générale des Travailleurs de l'Agriculture, de l'Alimentation des Tabacs et des activités annexes - Force Ouvrière - N°siret : 7845 78213 00026